

ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

<http://coutumesethistoireenoisans.com/>

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site <http://coutumesethistoireenoisans.com/> ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par [formulaire](#) auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.



"Tu sais le mot, le pâtre sait la chose"

Numéro 7 - Mai 1995

Avant 1789, le Mandement d'Oisans comprenait 21 communautés, fort liées entre elles:

Allemont
Auris
Besse
Bourg d'Oisans
Clavans
Freynet
Gauchoir
Huez
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Mizoën
Ornon
Oz
Saint
Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villar Eymond
Villard Reculas
De leurs rivalités, de leurs solidarités, que

L'Oisans en question.

Chacun d'entre nous, depuis sa fenêtre, regarde l'Oisans.

L'Oisans multiple: celui d'en-haut, celui d'en-bas, celui du passé, celui du futur. Chacun d'entre nous est attaché à l'un de ses visages.

Ce pays passionnant et contradictoire que nous possédons en commun quel est-il?

L'unité géographique est indiscutable. L'Oisans est formé par le Bassin de la haute Romanche et de ses affluents, jusqu'à Livet-Gavet.

C'est l'unité administrative - arbitraire - qui a le plus varié, au gré de la logique secrétée par les régimes politiques successifs: additions, soustractions, divisions.

Additions: avant 1789, la communauté d'Oulles était théoriquement rattachée à Séchilienne, hors Mandement d'Oisans. Pour ses habitants, il était relativement plus aisé de se rendre là-bas, par le Poursollet, que de descendre au Bourg. Cela n'empêchait pas le subdélégué du Mandement d'Oisans de réquisitionner ses montures au même titre que celles des autres communautés!

En des temps plus anciens, le Rivier ne dépendait pas d'Allemont mais de la seigneurie de Theys, située dans le Grésivaudan sur l'autre versant de Belledonne. La logique des parcours pastoraux l'emportait sur celle du partage des eaux.

...

En 1995, malgré quelques additions, divisions, soustractions:

Allemont
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Le Mont de Lans
Livet et Gavet
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Venosc
Villar d'Arène
Villar Notre Dame
Villar Reymond
Villard Reculas
rivales et solidaires, sont des communes toujours vivantes.

... **Soustractions:** La communauté des Gauchoirs, gardienne du Lauvitel, a été rattachée au Bourg d'Oisans.

En 1790, Le Villar d'Arène et La Grave, villages frontières séduits depuis toujours par les mirages commerciaux qu'offrait Briançon, ont cédé à son attraction.

Divisions: la communauté de Villar-Eymond a donné naissance à deux communes distinctes: Villar-Reymond et Villar-Notre-Dame.

C'est dans sa commune, c'est dans le présent, que chacun de nous agit. Au-delà de ce cercle privilégié, il peut voir que la multiplicité, la variété des communes-sœurs, héritières d'un même passé, font la richesse de notre famille uissane.

Larjan de pocha (histoira veraï)



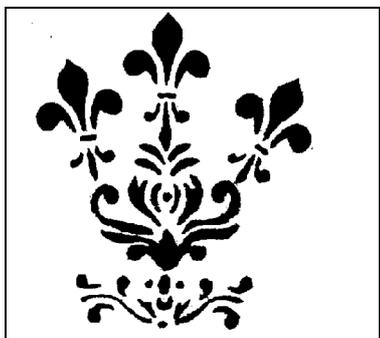
J'aiou 7 ans en mil noous san treze a Ories nous sayan pa ce que l'era que l'arjan de pocha. Malgré isquen notrou paran nou belaven quan memou una péssa de deïs ou cinq centimes pa le quinze d'Aout le jout de la feta do viaraje. La se reunien plusieurs camaradous pa acheta una bouteilla de limounada. Ja fesiou mi memou la kéta pa iquen é un de mou camaradous hejitava a me béla sa péssa. Ja li diou: "mé tu voré pa béla ta pessa ti?"; o me répoun: "Oi ja te l'ai béla l'an passen et ma ma m'a battu pe sa que ja l'aioun dépensa et inquieten é ma dis "a te bellou inqua i quella me fai be attensioun de ne pa la depensa je soriou pa que te bella l'an que vein!"

L'argent de poche (histoire vraie)



J'avais sept ans en 1913; à Auris, nous ne savions pas ce qu'était l'argent de poche. Malgré cela nos parents nous donnaient quand même une pièce de dix ou cinq centimes pour le 15 août, le jour de la fête du village. On se réunissait plusieurs camarades pour acheter une bouteille de limonade. Je faisais moi-même la quête pour cela et un de mes camarades hésitait à me donner sa pièce. Je lui dis: "Mais tu veux pas donner ta pièce, toi?". Il me répond: "Oui, je te l'ai donnée l'année dernière et maman m'a battu parce que je l'avais dépensée; et cette année, elle m'a dit: "je te donne encore celle-là, mais fais bien attention de ne pas la dépenser, je ne saurais pas quoi te donner l'année prochaine!"

Monsieur Auguste Ribot
- 91 ans -



Raconté à André Dode par Hameau des Cours - Auris

Le Futur

*Au collège
des Six-Vallées
Le Bourg
d'Oisans*

*Tout juste revenus de leurs stages en entreprise
les 200 élèves de Quatrième et Troisième
ont vécu la première*

Le 4 mai 1995

Journée des métiers

au service du canton, rapprochement entre l'école et le monde du travail.

*Les professionnels du canton se
sont mobilisés à l'appel de l'équipe
éducative qui n'a pas ménagé sa peine.*

*Industrie, tourisme, professions
libérales, artisanat, ils ont présenté près
de cinquante professions.*



*Les élèves de ces classes - qui forment ce
que l'on appelle justement **le cycle
d'orientation** - se sont pressés devant
les différents stands; ils ont choisi
librement leurs centres d'intérêt; ils ont
consulté de la documentation, ils ont
posé de multiples questions.*

En remerciement, ils ont offert à leurs aînés un buffet préparé de leurs mains.

Le Passé

Rechercher, restituer, faire connaître
**les costumes traditionnels de
l'Oisans**

est l'un de nos soucis.

Cette tâche passionnante pose des problèmes multiples. Il est certain que les greniers et les placards renferment des trésors. Mais dans quel état sont ces jupes, ces camisoles, ces mouchoirs, ces coiffes? De quand datent-ils? A quel type d'activités étaient-ils dévolus? (Est-il encore possible de les revêtir sans faire éclater les coutures?) Comment en fabriquer de semblables avec peu de moyens et une habileté inégale?

Chacun cherche dans son domaine et selon ses compétences. Espérons que la prochaine fête des

Foins sera l'occasion de quelques résurrections...

Une enquête menée au Musée des Arts et Traditions populaires a démontré que les conservateurs sont encore plus démunis que nous. Ils attendent nos suggestions avec intérêt. Le Musée Dauphinois a fait entrevoir ses possessions.



A suivre.

Projets

N'oubliez pas!
Venez nombreux
et costumés!

Le dimanche
30 juillet
deuxième
Fête des Foins
aux Deux-Alpes

L'équipe d'organisation
s'active:

le chapiteau
le plancher
la restauration
les chevaux
les affiches
la sonorisation
les groupes folkloriques

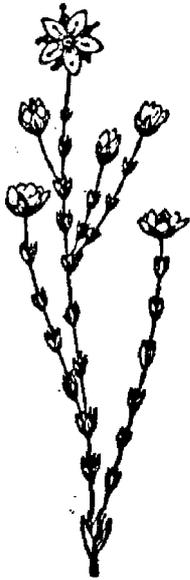
Souvenirs

En attendant l'été et la fête des Foins, Marie-Rose Cret, abeille de l'Association, nous raconte comment elle vivait dans son enfance les travaux de la moisson au Villar d'Arène

Moissonner - Metchouna

La moisson avait lieu après le 15 août et se prolongeait en septembre. Il y avait quatre céréales, seigle et froment (moût ou barbu) semés depuis un an et orge et avoine mis en terre depuis le printemps. Il fallait, pour l'orge au moins, que les épis soient recourbés pour que leur maturité soit jugée suffisante; l'avoine est plus tardive. Le premier intervenant était le dailleur qui d'abord "enchaplait" sa daille. Cette dernière était parfois équipée d'un arceau, en bois ou métallique, qui permettait de grouper les tiges; la lame de la daille était plus inclinée vers le manche que pour faucher le foin. Le

les participants costumés
les transports
et tout le reste.



De son côté,
en attendant
d'être fauchée,
l'herbe pousse...

dailleur commençait à dailler en diagonale mais, au gré de la maturité des épis, ou si les tiges avaient été couchées par les intempéries, de manière fantaisiste, ce même dailleur devait zig-zaguer à travers la terre.

La paille tombait sous la lame coupante, les tiges aussi bien rangées que possible; les "leveurs" et "leveuses" levaient pour confectionner des gerbes, attachées par un lien prélevé sur la gerbe façonnée, lien simple quand la paille était assez longue ou bien double pour l'avoine et l'orge. Ce travail se faisait parfois à mains nues mais le plus souvent avec une faucille ou un petit râteau.

Lien double: torsion au ras des épis, écartement en deux des tiges, les épis sont alors rabattus à l'intérieur et on entoure la gerbe avec ces faisceaux de paille.

Les gerbes étaient ramassées par celui ou celle qui confectionnait les gerbiers. Il - ou elle - avait aussi la tâche de râtelier la terre et de confectionner "les paillassons" (paille laissée par les leveurs).

Les gerbiers étaient de trois sortes, avec une base commune, le machéron: trois gerbes attachées ensemble au-dessous des épis et écartées pour former un trépied.

1) Gerbier d'orge ou d'avoine: un machéron et une ou deux gerbes dans chaque trou, selon leur grosseur; éventuellement un paillasson....

Souvenirs

... 2) Gerbier de blé: un machéron, une gerbe dans chaque trou et quatre gerbes posées à l'envers, épis dirigés vers le bas; deux gerbes opposées emprisonnaient deux gerbes centrales parce qu'on prélevait quelques brins solides pour attacher ce chapeau. Il fallait être deux pour cette opération que l'on appelait "acucher" le gerbier et qui servait de protection contre la pluie.

3) Gerbier de seigle: un machéron, une gerbe par trou et une gerbe recourbée en forme de capuchon. Si le temps était humide, on évitait de mettre ce capuchon et parfois même les gerbiers n'étaient qu'un machéron pour qu'ils sèchent plus rapidement.

Les petits ramassaient les épis dans un seau ou un panier. La terre moissonnée, on comptait les gerbiers pour savoir combien il faudrait apporter de bourras de cordes et de toile pour "gerbeiller". Il tenait quatre gerbiers en moyenne dans une trousse. Les gerbiers secs étaient soigneusement engrangés sur un "pallier" différent pour chaque céréale. Puis avait lieu le battage... mais c'est une autre histoire!

Projets

Repas

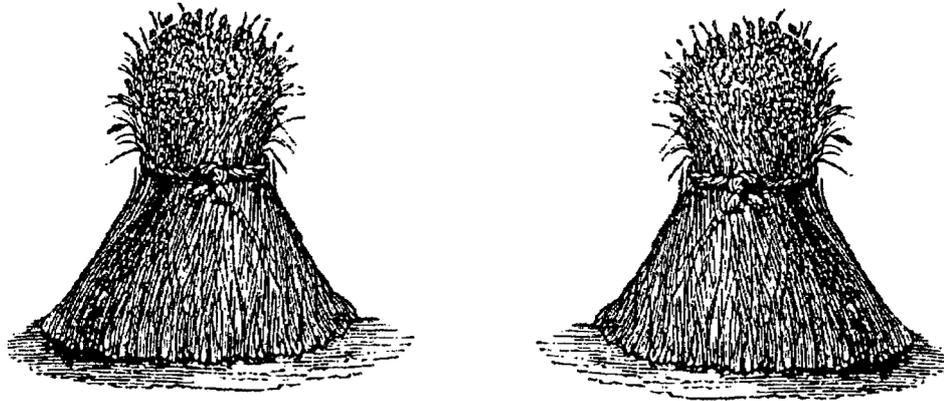


Le premier a eu lieu au Villar d'Arène en novembre 1991.

Le second à Villar-Reculas en juillet 1993.

Le troisième à Mizoën en octobre 1994.

(Sans oublier une rencontre amicale et gastronomique, autour des picons à la manière des Gauchois, au printemps de



La moisson nécessitait donc plusieurs personnes et chacun prenait le poste où il excellait, autant que possible, car il est arrivé à ma mère de moissonner seule, nécessité faisant loi, et ce n'est pas un cas unique. Il faut savoir aussi que la paille abîme les mains! Les années de sécheresse exceptionnelle, on moissonnait tôt, avec la rosée et parfois même au clair de lune, m'a-t-on dit!

*Quand les tiges étaient trop courtes, notamment au bas des terres, on coupait à la faucille: quelle épreuve!
Tous ces propos n'engagent que leur auteur: ainsi sont mes souvenirs. La moisson n'a pas totalement disparu, on peut encore admirer des gerbiers d'orge, surtout, en j'en connais qui moissonnent seuls...*

Temps jadis:

La Saga des Rochette

racontée par André Glaudas

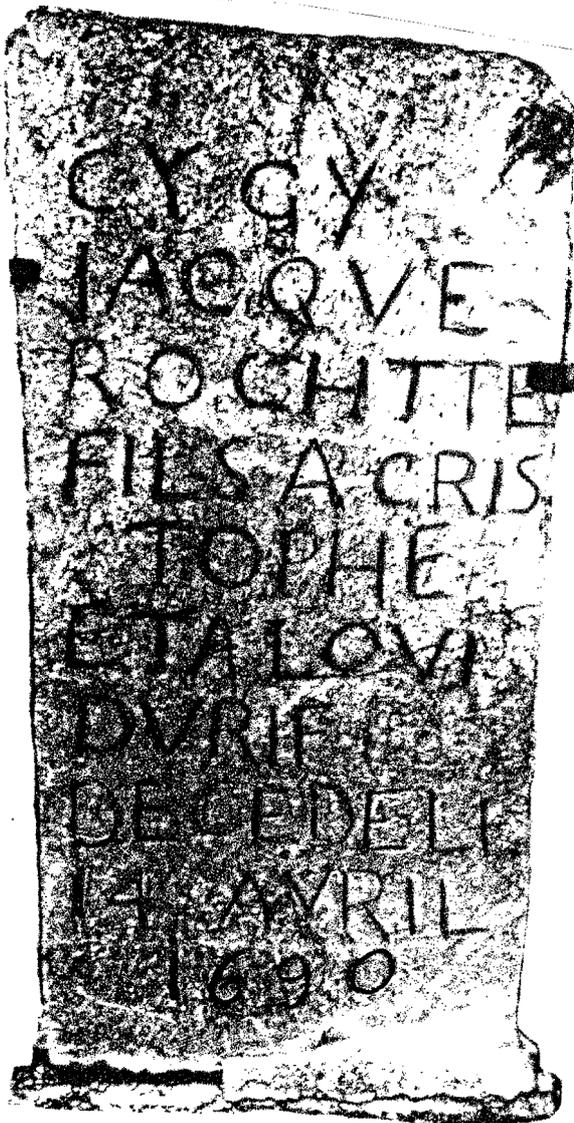
A l'entrée de l'église de Venosc une pierre tombale rappelle le souvenir d'un enfant du pays; Jacques Rochette appartenait à la classe sociale des "marchands" qui, au cours des deux siècles qui ont précédé la Révolution de 1789, a joué un rôle économique important à la fois dans les communautés du Mandement et dans les ports de l'Atlantique - Cadix, Bayonne, La Rochelle, Nantes, Lorient.

la même année - ni les agapes homériques de la Fête des Foins 94...).

Bref, nous aimons manger ensemble. La prochaine fois, ce sera

dans la vallée
du Vénéon,
à l'automne: à
Saint-Christophe

Pour en savoir davantage, vous consulterez le bulletin N°8, à paraître au mois d'août. Si vous renouvelez votre cotisation à l'Association, vous le recevrez sans faute.



**CY GY
JACQUE
ROCH(E)TTE
FILS A CRIS
TOPHE
ET A LOUI(SE)
DURIF
DECEDE LE
14 AVRIL
1690**

Le mariage de raison de Jacques Rochette avec Jeanne Vinatier du Mont-de-Lans resserre encore plus les liens d'intérêt qui unissaient ces deux familles de commerçants. Toutes les conditions étaient requises pour que l'intéressé se fît une place enviée de considération et de richesse pour l'époque.

Vers le milieu du XVIIème siècle naissait au hameau de Ballatin, près de Venosc, Jacques Rochette, fils de Christophe et de Louise Durif. Destiné au colportage, il apprend dans sa jeunesse l'essentiel de l'écriture et du calcul sans lesquels aucune transaction commerciale sérieuse ne peut se faire. Au contact de son père, il acquiert très vite le sens des affaires.

Il faut dire que Christophe Rochette père était déjà un colporteur, sinon un marchand aisé, connu et respecté par la bonne société des notables. Lui et son épouse ne sont-ils pas le 1er juillet 1697 au Bourg d'Oisans parrain et marraine de la petite Marguerite Berthon, fille du notaire et secrétaire du Mandement d'Oisans?

Lui-même sera élu maire des communautés du Mandement et à ce titre il défendra âprement les intérêts de habitants de l'Oisans en poursuivant devant le Parlement du Dauphiné les sieurs Paul et Charles Pelorce, avocats, pourtant originaires du Mont-de-Lans, qui profitent de la disette des grains qui sévit dans la Province en 1694 pour extorquer à bas prix aux voituriers de l'armée d'Italie leurs "lettres de voiture" payables en grains; pour en réclamer ensuite le règlement à la communauté au prix le plus fort.

Parmi les voituriers du Mandement, on retrouve certains noms bien de chez nous: Jean Polen, Laurent Charmette, Jean Rivoire, Pierre Sorel, Pierre Bérard-Coste, Jean Rouard, Jean-Jacques Fleur, Claude Vinatier, Claude Amieu, Georges Colet, Alexandre Austachi, André Genevois-Dri, Jean Favier.

Le nom de Rouard disparaît alors qu'apparaît officiellement celui de Jacques Rochette. Son neveu Nicolas Vinatier, est nommé gérant de la société. Le montant des parts de chacun, quatre-vingt mille livres et autant de créances diverses, représente déjà des sommes impressionnantes.

Il décède le 14 avril 1690 comme l'atteste la pierre tombale scellée au mur de l'entrée de l'église paroissiale de Venosc où il est enterré selon son vœu: "sous son banc d'église".

Les legs importants accordés aux deux communautés de Venosc et Mont-de-Lans laissent présager de l'importance de sa fortune accumulée au cours de sa courte existence. Et la part importante de ses dons au profit de l'église ne serait-elle pas, d'une certaine manière, la sollicitation d'un pardon céleste?

Mais voyons un peu le cursus de notre personnage. Son alliance avec la famille Vinatier et l'aisance financière de sa propre famille lui permettent d'emblée d'accéder au grand commerce maritime.

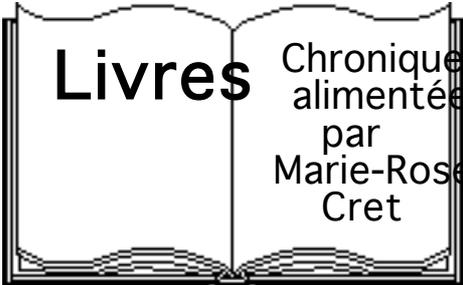
On cite la création d'une société de commerce à Bayonne en 1648 par deux lantillons Rouard et Vinatier qui se disaient "marchands". Pour faciliter un remaniement des membres de la société, celle-ci est dissoute en 1666 et rapidement reconstituée.

Très vite, le tandem Rochette-Vinatier a pignon sur rue à Bayonne et le vent en poupe sur le port. En 1693, un Jean Vinatier sera conseiller du roi et maire perpétuel de Bayonne.

Les connaissances maritimes¹ font état d'un commerce de toiles et autres sur l'Espagne et Bilbao en particulier. Mais leurs activités d'import-export avec Saint-Domingue restent encore bien mystérieuses et certainement plus lucratives.

Il est probable qu'ils furent tentés par ce commerce triangulaire, tout à fait légal et honorable à l'époque, qui consistait, après l'escale d'Espagne, à charger des esclaves noirs dans l'île de Gorée au Sénégal à destination des Antilles et de là à ramener rhum, sucre, épices etc. sur le vieux continent. (A suivre dans le N° 8)

1) Déclarations sur l'état des marchandises chargées sur un navire.

Jack Fournier La voix sauvage Editions Curandera		Fabrice Sichiéri La Romanche au temps des usines P.U.G.
Roger Canac Réganel ou la montagne à vaches Glénat	Bernadette Di Fant L'Oisans au Moyen-Age - Thèse	Roger Canac Oripeaux de lune- Poèmes P.U.G.

Assemblée Générale de l'Association

Coutumes et Traditions de l'Oisans -Maison des Deux-Alpes-
Boîte Postale 21 - 38860 -Les Deux-Alpes.

La réunion a débuté par **un exposé du président** sur les objectifs de l'association, ce qu'elle a réalisé à ce jour, et ses projets pour les mois à venir. André Dode a ensuite présenté sa

Par ailleurs, Madame Suisse a demandée à être déchargée de la fonction de **secrétaire**. Aucun candidat ne s'étant présenté pour assurer le secrétariat de

Le bureau de l'Association s'est réuni le 8

mars 1995 au Bourg d'Oisans. Cette réunion a été suivie par l'Assemblée Générale.

démission entraînée par des problèmes de santé. Aucun candidat à sa succession ne s'étant présenté, il a accepté de **conserver la Présidence jusqu'au 31 août 1995**. Une nouvelle assemblée générale est prévue aux alentours de cette date pour statuer sur ce problème.

l'Association, nous sommes convenus que **le Trésorier s'en chargera jusqu'à la même date. Madame Chantal Kerharo**, secrétaire adjointe, a accepté de **suivre la gestion des adhérents** et la mise à jour du fichier avec l'aide de Catherine Baschenis.

Il a été décidé d'informer les adhérents **sur les publications concernant l'Oisans**, livres, articles etc. Marie-Rose Cret a accepté de se charger de ce travail; mais, afin que rien ne nous échappe, elle demande que les adhérents lui communiquent les informations qu'ils pourraient avoir à ce sujet.

Le Trésorier a présenté **le bilan financier**: il est sain, mais nos ressources actuelles ne nous permettent pas pour le moment d'envisager de grands projets tels que la réalisation d'un chalet-vitrine transportable dans les diverses communes lors de leurs Fêtes, ou que la confection de costumes.

Neuf communes ont adhéré à l'Association. Il a été décidé de maintenir **la cotisation** à 50 francs pour les membres et à 500 francs pour les communes. Il est demandé aux cotisants de 1994 de bien vouloir **se mettre à jour à l'aide de la fiche jointe à ce bulletin**.

Merci pour vos apports variés au bulletin.

Sans vous il n'existe pas.

Le soin de lui conserver des dimensions raisonnables, celui d'en équilibrer les éléments expliquent que vos contributions ne sont pas systématiquement utilisées sur-le-champ. Il vaut mieux avoir des réserves pour les jours de disette. Que les habitants des communes restées jusque-là silencieuses entrent à leur tour dans la danse!

Il y a beaucoup à dire sur l'Oisans, dans tous les registres. Nous vous attendons.

Bulletin réalisé par Madeleine Martin.

Illustrations: P.3: Robe exposée à Chasal Lento, Mont-de-Lans - PP.4 et 5: Manuel d'économie rurale, 1874 - Nouvelle cuisine bourgeoise, non daté - P.6: Photo André Glaudas. -